



## Convocation EAE je reçois un avertissement

Par **angel82**, le **20/01/2022** à **23:30**

Bonjour,

Mardi 18 janvier, je suis convoquée pour un entretien annuel de d'évaluation. Après avoir parlé pendant 15 min des difficultés rencontrées au cours de l'année mon directeur me lit une lettre qui est, en réalité, un avertissement et me la remet en main propre contre signature. Je suis choquée, j'ai l'impression d'avoir été piégée. L'entretien se finit et je ne signe pas de fin d'EAE, aucun objectif n'est noté pour l'année prochaine. Je pense que je n'aurai pas ce compte rendu d'entetien parce que, malgré la convocation par mail pour entretien annuel d'évaluation, j'ai en réalité subit que des reproches et dû signer un avertissement.

Depuis mardi je rumine la dessus, j'ai été choquée des reproches indiqués et je ne sais pas quoi faire. Est-ce legal ? que puis-je faire dans ce cas ?

Merci.

Par **miyako**, le **21/01/2022** à **09:58**

Bonjour,

**Malheureusement,OUI,le procédé est légal dès l'instant qu'il s'agit uniquement d'un avertissement sans autre sanction.**Il faudrait montrer le contenu de l'avertissement à un représentant du personnel,afin d'avoir une discussion avec votre employeur.

Pour l'EAE le code du travail est muet sur ce point ,quant aux obligations patronales .

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31854>

Cordialement

Par **angel82**, le **21/01/2022** à **20:11**

Je vous remercie pour votre reponse